

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 22 mars 2022 à 13h30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93), 173 av. P. Vaillant Couturier - **EN UN LOT**

UN PAVILLON sis à **DRANCY (93)**

52 rue de la Libération cadastré section CH n°79

divisé, suivant procès-verbal de description dressé le 18 décembre 2020 par Me ALLENO, Huissier de Justice associé à MONTREUIL SOUS BOIS (93), en **TROIS LOGEMENTS** :

- **LOGEMENT au rez-de-chaussée, face rue** : couloir, cuisine, salon, chambre, salle d'eau.
Ce logement est loué.
- **LOGEMENT au rez-de-chaussée, partie arrière** : accessible par porte-fenêtre, donnant sur grande pièce à usage de salon avec cuisine ouverte, chambre sur jardin, salle d'eau aveugle (douche, WC).
Ce logement est sous-loué.
- **LOGEMENT situé à l'arrière du bâtiment**, accessible depuis l'arrière, **en duplex** : par escalier extérieur donnant sur petite VERANDA, elle-même donnant sur une porte distribuant une première pièce mansardée, puis une seconde pièce mansardée. La première dessert, via escalier en descente, cuisine et salle d'eau aveugle, sous escalier.

Ce logement, selon PV susvisé, est occupé par une personne qui ne dispose pas d'un bail. Il fait, par ailleurs, l'objet d'un arrêté du Préfet de Seine Saint Denis, du 26.11.2020, déclarant le local impropre à l'habitation et mettant le propriétaire en demeure d'avoir à faire cesser définitivement l'occupation aux fins d'habitation.

Cette vente a lieu à la requête de la Société dénommée CREDIT LOGEMENT, S.A au capital de 1.253.974.758,25€, dont le siège social est 50 Bd de Sébastopol (75155) PARIS CEDEX 03, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 302 493 275, représentée par son Directeur Général domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat Me Alain CIEOL, Avocat au Barreau de la Seine St Denis.

MISE A PRIX : 60.000 € (SOIXANTE MILLE EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

CONSIGNATIONS POUR ENCHERIR (en 2 chèques de banque) :

6.000 € (à l'ordre du Bâtonnier) **et 15.000 €** (à l'ordre de la CARPA) à valoir sur les frais, droits et émoluments. **Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait KBIS récent.**

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 1^{er} février 2022 par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Alain CIEOL

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ▶ À Maître **Alain CIEOL**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 2 rue de Lorraine (93000) BOBIGNY, **TEL. 01.48.30.11.11.**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente. ▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé. ▶ Sur les lieux pour visiter, le **mercredi 9 mars 2022 à 10h30**. ▶ Sur INTERNET : www.vench.fr